

# CHARTRE ETHIQUE DU GROUPE BONDUELLE

ÉDITION 2023



# SOMMAIRE

01

## INTRODUCTION

02

## UNE ENTREPRISE INTÈGRE

GARANTIR UNE CONCURRENCE LOYALE

GARANTIR LA PROTECTION DES DONNÉES

GARANTIR LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS  
ET DE NOS SERVICES

GARANTIR LE TRAITEMENT ÉQUITABLE DE  
NOS PARTIES PRENANTES

03

## UNE ENTREPRISE SOUCIEUSE DE L'HUMAIN

PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE HARCÈLEMENT

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ

04

## UNE ENTREPRISE CITOYENNE ET RESPONSABLE

RESPECTER LES COMMUNAUTÉS

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

05

## UNE PRÉOCCUPATION ? PARLONS-EN !

# INTRODUCTION

## Quelques définitions

Dans cette Charte, les termes :

« Bonduelle » ou « Groupe Bonduelle » désigne l'ensemble des sociétés du groupe Bonduelle et l'ensemble de ses collaborateurs dans le monde.

« Collaborateur(s) » désigne l'ensemble des collaborateurs de Bonduelle (sous contrat à durée indéterminée, sous contrat à durée déterminée, stagiaires, alternants...) dans le monde, ainsi que les mandataires sociaux de Bonduelle.

« Partie(s) prenante(s) » désigne les actionnaires, fournisseurs, prestataires de services, distributeurs, clients, conseillers, consommateurs et plus généralement toute personne privée ou publique ayant un lien avec Bonduelle.

## Pourquoi cette Charte ?

Pierre angulaire depuis 2012 de notre démarche éthique, notre Charte exprime l'idéal que nous souhaiterions atteindre pour inspirer chaque Collaborateur et Partie prenante.

Se donner pour raison d'être : « Favoriser la transition vers l'alimentation végétale pour contribuer au bien-être de l'Homme et à la préservation de la planète » : c'est s'investir dans la défense de nos engagements sociaux, sociétaux et environnementaux.

Nous souhaitons que nos activités génèrent un impact positif sur la société, l'économie, la santé et l'environnement.

S'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue, notre Charte défend et promeut nos sept valeurs : Souci de l'Homme, Confiance, Ouverture, Simplicité, Intégrité, Équité et Excellence.

## Nos engagements

Forts de notre histoire et soucieux de notre pérennité, nous sommes engagés dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale, depuis une vingtaine d'années.

Notre engagement sur le chemin de la certification B corp nous amène à viser l'excellence en matière d'éthique.

## A qui est-elle destinée ?

Cette Charte est le référentiel commun destiné à l'ensemble des Collaborateurs du Groupe Bonduelle.

Nous souhaitons que nos Parties prenantes appliquent des standards équivalents aux nôtres.

Afin de permettre à chacun de la lire et la comprendre, elle est traduite dans nos langues usuelles. En cas de discordance entre différentes versions, la version française prévaudra.

## Comment l'utiliser ?

Notre Charte, au-delà du respect du cadre juridique qui est fondamental, fixe les standards et les attentes du Groupe Bonduelle en matière d'éthique des affaires.

Elle permet de questionner les pratiques, tout en fournissant une aide à la décision afin de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle.

Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes, certaines situations sont complexes. Cette Charte vous permet de trouver des solutions à certaines situations, elle vous guide dans vos choix.

Dans la dynamique d'ouverture et de confiance, Bonduelle encourage le dialogue et la discussion sur les questions d'éthique.

En cas d'interrogation, référez vous à la page 12 de la Charte.



Souvenez vous, ce n'est pas parce que vous avez le droit de faire quelque chose que c'est en ligne avec nos valeurs et notre Charte : Ayez le réflexe de lier l'éthique à vos décisions.

# INTRODUCTION

## Quel est le rôle du Manager ?

La posture de Collaborateur respectueux et engagé envers l'éthique des affaires exige une posture exemplaire des managers.

En tant que manager, vous devez :

- Montrer l'exemple et respecter la Charte ;
- Promouvoir cette Charte au sein de vos équipes, l'expliquer et donner du sens sur son importance ;
- Instaurer un climat de confiance avec vos équipes afin d'avoir des échanges transparents avec elles ;
- Prévenir, contrôler et traiter de manière appropriée les manquements à cette Charte ;
- Ecouter vos Collaborateurs et les aider à prendre des décisions éthiques.

N'oubliez pas, les principes éthiques s'appliquent à l'ensemble des Collaborateurs : à vos responsabilités s'adosent un devoir d'exemplarité.



# UNE ENTREPRISE INTÈGRE

Au-delà du respect des lois et règlements, nous souhaitons promouvoir une démarche éthique des affaires et cela passe par l'intégrité de notre entreprise et de nos décisions.

Les engagements suivants permettent de lever certaines interrogations et nous demandent une vigilance accrue pour leur respect et leur mise en œuvre.

## GARANTIR UNE CONCURRENCE LOYALE

### Nos engagements

Nous nous engageons à opérer de manière loyale sur le marché et nous conformer aux règles de la libre concurrence.

Nous attendons de nos Collaborateurs le même niveau d'engagement.

Tout comportement qui aurait pour effet de fausser la concurrence met à risque Bonduelle et aurait un effet néfaste pour nos activités commerciales et notre image. Cela créerait une situation injuste envers nos consommateurs qui risqueraient de ne pas payer le juste prix du produit.

### Quels comportements éthiques adopter ?

Pour respecter nos engagements, il faut :

- S'abstenir de collecter des informations en lien avec les politiques commerciales de concurrents ;
- Veiller à ne pas divulguer des informations concernant notre politique commerciale ;
- Eviter tout comportement pouvant entraver la libre concurrence.



### Les bonnes pratiques

#### Cas 1

Je suis à un salon professionnel, un industriel m'approche. Il souhaite discuter du niveau de hausse de prix qu'il compte envoyer à nos clients communs.

Que dois-je faire ?

Dans cette situation, expliquez à votre interlocuteur que cette pratique peut être considérée comme anti-concurrentielle et cessez la discussion pour respecter nos engagements et ne pas mettre en risque Bonduelle et l'entreprise de votre interlocuteur.

#### Cas 2

Je participe à une réunion informative qui présente des moyennes sur l'ensemble de notre secteur d'activité.

Quel comportement adopter ?

Ici, il s'agit de moyenne et vous n'avez pas d'indication précise concernant les entreprises, vous pouvez participer à la réunion. Si des informations précises sur certaines entreprises venaient à être présentées, vous devez quitter la salle et demander à ce qu'un compte-rendu faisant état de votre départ soit envoyé.

# GARANTIR LA PROTECTION DES DONNÉES

## Nos engagements

Nous sommes attentifs au respect de la relation de confiance instaurée avec nos Collaborateurs et nos Parties prenantes.

Les informations internes à Bonduelle ont une valeur. Nos Collaborateurs doivent être vigilants et ne pas révéler d'informations confidentielles à des personnes non habilitées et à limiter la transmission d'informations.

Il est essentiel de s'assurer que les personnes qui entrent de nos locaux et celles qui ont accès à nos systèmes d'informations soient habilitées. Des personnes malveillantes pourraient nous nuire et nous devons nous en prémunir.

## Quels comportements éthiques adopter ?

Il est important d'adopter des bons réflexes pour assurer la confidentialité des informations, tels que :

- Limiter la divulgation d'informations à nos Parties prenantes à celles strictement nécessaires ;
- Interdire l'accès dans nos locaux ou dans nos systèmes d'information à des personnes non autorisées ;
- Être vigilant lors de la réception d'un mail suspect.



## Les bonnes pratiques

### Cas 1

Je suis dans le métro et mon manager m'appelle : Il a besoin d'informations sensibles sur un dossier urgent.

Des précautions sont-elles à prendre ?

Vous êtes dans un lieu public et plusieurs personnes peuvent vous entendre : ne communiquez pas d'informations sensibles.

Dites à votre manager que vous le rappellerez dès que vous serez dans un lieu privé et isolé.

Cela vaut également lorsque vous travaillez dans des transports en commun : soyez vigilants et demandez un filtre de confidentialité sur votre ordinateur si besoin.

### Cas 2

Je reçois un mail sur mon adresse professionnelle avec une pièce jointe, cela concerne une demande de paiement des impôts. Je ne suis pas le bon interlocuteur, je télécharge le document pour l'envoyer à la personne concernée.

Est-ce le bon comportement ?

Dans cette situation, vous devez redoubler de vigilance : les impôts n'envoient pas de mail pour réclamer de l'argent, il s'agit probablement d'un phishing ou tentative de fraude. Signalez l'email en spam ! Si vous avez téléchargé la pièce jointe, contactez directement le service informatique.

# GARANTIR LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS ET DE NOS SERVICES

## Nos engagements

Proposer des produits et services performants et de grande qualité prouve notre engagement et notre respect envers nos consommateurs.

Nous portons une attention particulière à l'hygiène, l'authenticité, la loyauté et la qualité de nos produits et leur emballage.

La sécurité maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles réglementations et standards.

La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour Bonduelle. Nous exigeons que ces principes soient appliqués dans notre chaîne d'approvisionnement.

## Quels comportements éthiques adopter ?

Nous sommes exigeants en matière de sécurité alimentaire, il est impératif de :

- Respecter l'ensemble des réglementations pour garantir la conformité et la qualité de nos produits ;
- Nous assurer de la mise en œuvre des normes les plus élevées de contrôle d'hygiène et de qualité soient respectées, sur l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement (de la conception à la distribution des produits) ;
- Signaler dès que possible toute éventuelle non-conformité détectée au service qualité.

## Les bonnes pratiques

### Cas 1

Un fournisseur vous fait part d'une éventuelle contamination par des organismes génétiquement modifiés de notre maïs.

Comment réagir ?

Vous devez **immédiatement** signaler cela au service qualité de la BU qui procédera aux analyses nécessaires. Des mesures appropriées seront prises pour assurer la sécurité alimentaire et la santé de nos consommateurs.

### Cas 2

J'ai remarqué un défaut d'étanchéité sur ma conserve de haricots verts. Je me demande s'il y a un risque pour ma santé.

Qui contacter ?

En cas de doute, ne consommez pas le produit. Le site internet et l'étiquette du produit indiquent les modalités pour nous contacter, par courrier, par téléphone ou via le formulaire en ligne du pays dans lequel vous vous situez.



# GARANTIR LE TRAITEMENT EQUITABLE DE NOS PARTIES PRENANTES

## Nos engagements

Les relations avec nos Parties prenantes sont essentielles pour la pérennité du Groupe, son développement et le respect de nos engagements en termes d'éthique des affaires.

Nous souhaitons que nos relations commerciales avec nos Parties prenantes soient basées sur les principes de loyauté, d'équité, d'impartialité et de vigilance.

Bonduelle supporte un risque juridique, commercial, financier et de notoriété, le choix d'une Partie prenante qui ne répond pas à nos attentes et ne respecte pas les lois peut nous impacter.

Référez-vous également au Guide de prévention de la corruption et du trafic d'influence pour vous aider dans votre décision.

## Quels comportements éthiques adopter ?

Nous devons respecter plusieurs principes lorsque nous sélectionnons des Parties prenantes :

- Le recours aux services proposés doit être nécessaire, c'est-à-dire qu'il répond à un besoin justifié pour Bonduelle ;
- L'évaluation, intégrée aux formulaires fournisseurs et clients doit être complétée : elle permet de mieux connaître les risques de corruption et de vigilance et de prendre les mesures nécessaires ;
- Il faut également se référer au Guide de la prévention de la corruption et du trafic d'influence.

Assurez-vous que nos attentes en termes d'honnêteté, de lutte contre la corruption et plus généralement d'éthique des affaires sont comprises, respectées et partagées.

## Les bonnes pratiques

### Cas 1

J'apprends par la presse qu'un partenaire agricole fait travailler des enfants.

Que dois-je faire ?

Cette pratique ne respecte ni les droits de l'Homme, ni nos valeurs et engagements. Dans cette situation, il faut en échanger immédiatement avec votre manager et contacter la personne en charge de la relation avec le partenaire.

### Cas 2

Je cherche un nouveau prestataire pour réaliser des travaux dans une usine de Bonduelle.

J'ai le choix entre 2 prestataires :

Le 1er me propose 5% de remise sur le chantier s'il est choisi.

Le 2nd m'informe qu'il peut verser une somme au maire, pour obtenir l'autorisation de la mairie dans un délai de 7 jours.

Comme les travaux sont urgents, j'hésite : Lequel choisir ?

L'urgence ne doit pas permettre de réaliser des actes interdits ! Dans une telle situation, il faut choisir le 1er partenaire, la remise est dans l'intérêt commercial de Bonduelle. Le 2nd vous mettrait dans une situation de trafic d'influence, qui pourrait engendrer des sanctions disciplinaires et engager votre responsabilité pénale.



# UNE ENTREPRISE SOUCIEUSE DE L'HUMAIN

Le souci de l'Homme est une de nos sept valeurs, nous plaçons cela au cœur de notre organisation. Pour maintenir une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité, nous nous engageons à proposer un cadre de travail propice au respect, au dialogue et à l'ouverture.

Nous sommes vigilants au respect des normes internationales en matière de droits humains, telles que les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la charte européenne des droits fondamentaux et nous sommes signataires du Pacte mondial des Nations Unies.

## PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

### Nos engagements

Nous déployons des politiques de santé et sécurité exigeantes pour assurer un environnement de travail sécurisé et sain pour tous, qu'il s'agisse de la santé physique ou mentale.

Nous nous engageons à maintenir le degré le plus élevé de santé et sécurité, notamment en développant une politique de prévention et des lignes directrices pour assurer les meilleures conditions de travail.

Chacun doit respecter les règles définies par Bonduelle sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

Cela se caractérise également par le respect de l'équilibre vie privée et vie professionnelle, pour lequel Bonduelle s'engage à :

- respecter et faire respecter les temps de repos et de congés de ses Collaborateurs ;
- assurer un droit à la déconnexion pour ses Collaborateurs connectés.

Si un Collaborateur estime qu'un déséquilibre existe, il est incité à en échanger avec son manager pour trouver les solutions permettant de revenir à un équilibre entre sa vie professionnelle et sa vie personnelle.

De manière générale, Bonduelle souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun à sa place et fait l'objet d'un véritable souci.



### Quels comportements éthiques adopter ?

En matière de santé et sécurité, nous devons être exigeants et vigilants, il convient de :

- Respecter les consignes de sécurité générales et celles spécifiques à votre fonction ;
- Mettre la sécurité au même niveau que les autres logiques business ;
- Prendre soin de la santé et de la sécurité des uns et des autres dans les paroles et dans les faits.

### Les bonnes pratiques

#### Cas 1

En arrivant le matin, je constate la présence d'un trou sur le trottoir.

Que dois-je faire ?

Vous devez reporter immédiatement le danger au service maintenance ou au manager de la zone concernée.

#### Cas 2

On me demande de remplacer quelqu'un sur une ligne de production alors que je n'ai pas été formé à la sécurité sur cette installation.

Que dois-je faire ?

Demandez au pilote de la ligne de vous expliquer les consignes de sécurité appliquées au poste avant de commencer.

# LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE HARCÈLEMENT

## Nos engagements

Nous protégeons les Collaborateurs contre toute forme de harcèlement, d'intimidation et d'atteinte à la dignité ou violence, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle.

Nous condamnons fermement tout comportement pouvant s'apparenter à une forme de harcèlement.

Chaque Collaborateur a le droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues.

Il appartient à chaque Collaborateur de promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec les autres. Cela permettra de maintenir une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

## Quels comportements éthiques adopter ?

Il appartient à chacun d'entre nous de :

- Promouvoir le vivre-ensemble, afin de nous permettre d'évoluer et de travailler dans un cadre sain et convivial ;
- Se montrer respectueux, ouvert, tolérant et simple dans nos rapports avec autrui ;
- Signaler les comportements qui s'apparentent à une forme de harcèlement.



## Les bonnes pratiques

### Cas 1

Mon manager me tient des propos humiliants et dégradants depuis plusieurs semaines.

J'ai peur d'en parler et d'être pris en victime.

Que puis-je faire ?

Votre entourage professionnel doit vous traiter avec respect.

Si vous considérez que ce n'est pas le cas, vous devez en parler avec votre manager peut-être qu'il ne s'est pas aperçu que ses propos étaient inadaptés.

Si vous ne souhaitez pas le faire, tournez-vous vers une personne des ressources humaines ou signalez le comportement via le dispositif d'alerte.

Sentez-vous en confiance, Bonduelle ne tolérera pas de comportements non conformes à ses engagements.

### Cas 2

Un partenaire commercial m'envoie des messages explicites plusieurs fois par semaine et me met mal à l'aise lors des réunions.

Que dois-je faire ?

Ce comportement n'est pas acceptable, que ce soit de la part de Collaborateurs ou de Parties prenantes et nous ne pouvons le tolérer.

Parlez-en à votre manager, à une personne des ressources humaines ou signalez-le via le dispositif d'alerte.

# PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ

## Nos engagements

Nous sommes convaincus que la diversité au sein de Bonduelle représente une richesse et une opportunité.

Nous nous engageons, dans tous les pays, à ne faire aucune discrimination directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la santé, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine, la religion et le sexe.

Cette politique de non-discrimination s'applique dès l'embauche et tout au long du parcours de nos Collaborateurs.

Nous souhaitons offrir un environnement de travail inclusif et sommes engagés dans une politique volontariste en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des Collaborateurs en situation de handicap.

Chaque Collaborateur est un ambassadeur de Bonduelle, il est important d'agir avec discernement en accord avec nos valeurs et nos intérêts.

## Quels comportements éthiques adopter ?

Agir sur les comportements discriminatoires, c'est avant tout et pour chacun d'entre nous de :

- Promouvoir une culture de diversité et bien-vivre ensemble ;
- Respecter la liberté d'expression et d'opinion de chacun ;
- Veiller à ce que la distinction entre vos opinions, vos intérêts personnels et ceux de Bonduelle soient explicites.

## Les bonnes pratiques

### Cas 1

J'ai vu une collègue se faire interpellé de manière offensante liée à son origine.

Comment puis-je agir ?

Ce comportement est contraire à nos engagements.

Dans cette situation, incitez la personne victime de ces propos à en échanger avec son manager ou une personne des ressources humaines ou à le signaler via le dispositif d'alerte.

### Cas 2

J'ai vécu un grave accident et suite à cela j'ai des problèmes de dos. Mon médecin m'a conseillé de faire une demande pour adapter mon poste de travail et bénéficier d'une reconnaissance de personne en situation de handicap.

J'ai peur d'en parler et d'être jugé.

Avant toute chose, Bonduelle ne vous jugera pas dans cette situation. Ayez confiance et signalez-le à votre manager ou au responsable des ressources humaines.

Des adaptations de votre poste de travail pourront être envisagées avec le médecin du travail et vous pourrez bénéficier de l'aide nécessaire dans vos démarches de reconnaissance de la qualité de travailleur en situation de handicap (RQTH).



# UNE ENTREPRISE CITOYENNE ET RESPONSABLE

Nous voulons favoriser la transition vers l'alimentation végétale, pour contribuer au bien-être de l'Homme et à la préservation de la planète.

Pour accélérer la transition alimentaire qui est au cœur de notre raison d'être, nous nous sommes engagés dans une démarche globale de transformation en un groupe à impact positif. A travers « The B !Pact », nous nous engageons autour d'actions concrètes et mesurables pour faire grandir la place de l'alimentation végétale dans le régime alimentaire de chacun.

Nous avons pour responsabilité de définir le rôle que nous voulons jouer à travers nos impacts et rechercher un équilibre entre nos intérêts et l'intérêt général.

## RESPECTER LES COMMUNAUTÉS

### Nos engagements

Par notre envergure internationale, nous respectons les communautés et cherchons à respecter les cultures locales, à valoriser et à développer leurs territoires.

Pour cela, nous contribuons de manière volontaire à aider les communautés à répondre à leurs besoins de développement socio-économique.

Cet engagement peut prendre la forme de dons financiers, de dons de produits en nature ou de bénévolat de Collaborateurs.

Nous apportons, également à travers la Fondation Louis Bonduelle, notre soutien à des associations locales.

Nous encourageons nos Collaborateurs à jouer un rôle actif pour la collectivité et à s'engager localement dans des actions à impact positif.

### Quels comportements éthiques adopter ?

Il est important de veiller à :

- Mener nos activités en respectant les traditions sociales et culturelles des communautés avec lesquelles nous opérons ;
- Engager Bonduelle dans des actions reflétant ses engagements et sa raison d'être ;
- Ne pas obliger les Collaborateurs à contribuer à des projets soutenus par la Fondation Louis Bonduelle.

### Les bonnes pratiques

#### Cas 1

Je suis bénévole dans une association d'aide alimentaire, cette dernière manque considérablement de produits et je sais que Bonduelle a des stocks invendus cette année.

Puis-je obtenir des stocks pour en faire un don ?

Nous souhaitons soutenir les initiatives locales d'intérêt général, dès lors qu'elles sont cohérentes avec nos engagements. Dans cette situation, rapprochez-vous de la personne en charge de la Fondation Louis Bonduelle qui pourra vous aider.

#### Cas 2

J'ai été sollicité par une association, son but est de promouvoir l'accès à l'éducation. Elle me demande si nous pouvons organiser une collecte de fournitures scolaires chez Bonduelle.

Puis-je prendre cette initiative ?

Dans cette situation, il ne semble pas y avoir de lien avec nos activités et le but recherché par l'association. Vous pouvez toutefois vous rapprocher de la personne en charge de la Fondation Louis Bonduelle, il est possible qu'une autre action soit envisageable pour aider cette association.

# PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

## Nos engagements

Il est de notre devoir collectif et individuel de réagir et protéger notre environnement, nos écosystèmes et la biodiversité.

Nous soutenons une agriculture responsable, partout dans le monde, et cherchons chaque jour de nouvelles façons de cultiver, préparer et vendre nos produits, pour l'environnement.

Nous cherchons continuellement à réduire notre impact environnemental en prenant des engagements concrets et mesurables, traduits dans notre B!Pact.

## Quels comportements éthiques adopter ?

Pour protéger notre environnement, il faut quotidiennement s'engager à :

- Contribuer aux initiatives environnementales en pratiquant des écogestes ;
- S'assurer de la démarche environnementale de nos Parties prenantes ;
- Prendre en considération l'impact environnemental de vos décisions.



## Les bonnes pratiques

### Cas 1

Je souhaite intervenir dans des écoles afin de parler aux élèves des écogestes que nous pouvons tous mettre en place.

Puis-je le faire ?

Nous encourageons ces initiatives, lorsqu'elles sont cohérentes avec notre raison d'être et nos engagements. Parlez-en à votre manager et à la personne en charge de la Fondation Louis Bonduelle qui vous aidera à mettre en place ce projet.

### Cas 2

J'ai un soupçon qu'une de nos Parties prenantes ne respecte pas les seuils de pollution et de nuisances liés à l'environnement.

Que puis-je faire ?

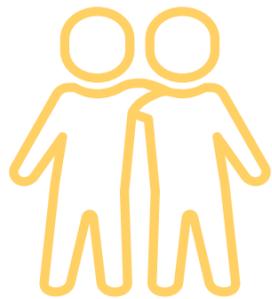
Conformément à nos engagements environnementaux, nous devons nous assurer que nos activités et celles de nos Parties prenantes respectent les réglementations locales en matière d'environnement.

Dans cette situation parlez-en à votre manager ainsi qu'au contact dédié dans votre pays ou votre BU.

Si vous êtes l'interlocuteur direct, n'hésitez pas à échanger avec la Partie prenante pour s'assurer du respect de la réglementation, et le cas échéant mettre en place les dispositions nécessaires.

# UNE PRÉOCCUPATION ? PARLONS-EN !

Si vous avez connaissance d'un comportement contraire à nos engagements en termes de compliance et d'éthique



Sentez-vous libre d'en échanger avec votre manager, une personne des ressources humaines ou une personne de confiance. Les Parties prenantes peuvent en échanger avec leur contact habituel et les consommateurs via le site internet Bonduelle du pays dans lequel vous vous situez.

Vous pouvez également le partager via la plateforme externe sécurisée mise à votre disposition à l'adresse suivante : [bonduelle.whispli.com/alert](https://bonduelle.whispli.com/alert)



**A quoi dois-je faire attention quand je lance une alerte ?**

Pour lancer une alerte vous devez être de **bonne foi** et n'en tirer aucune **contrepartie financière directe**. Cela signifie qu'au moment où vous avez connaissance des faits et que l'alerte est lancée, vos informations sont **factuelles et exactes**.

En cas de doute, vous pouvez consulter la **procédure dédiée**, accessible sur la plateforme d'alerte.

**De quelle protection je bénéficie ?**

Sentez-vous en confiance, en tant que lanceur d'alerte vous êtes **protégés** et aucune mesure de représailles ne sera prise à votre encontre.

Bonduelle prend toutes les mesures nécessaires afin de garantir **l'intégrité et la confidentialité** de votre identité, des personnes visées par l'alerte et des informations recueillies.

## Les bonnes pratiques

### Cas 1

Je n'ai pas eu d'augmentation cette année, je trouve cette situation injuste !

Puis-je lancer une alerte ?

Ce cas n'est pas considéré comme une alerte, puisque ce n'est pas un manquement à nos engagements éthiques. Ne laissez pas ce sentiment d'injustice perdurer, nous vous encourageons en échangeant avec votre manager ou une personne des ressources humaines qui pourront vous aider dans la compréhension de cette décision.

### Cas 2

Je subis une situation de harcèlement au travail.

Que puis-je faire ?

Ce cas pourrait être considéré comme une alerte. Si les éléments signalés sont factuels et suffisamment détaillés. Des moyens d'investigations seront mis en oeuvre afin de mettre fin à toute situation relevant du harcèlement. Le statut de lanceur d'alerte vous protège, sentez-vous en confiance.